

CARNETS D'HISTOIRE

Fouilles à Corsier

En mars 2012 une visite des fouilles de l'église de Corsier (canton de Genève) était proposée au public. Le responsable du Service cantonal d'archéologie retraçait l'histoire des lieux, en évoquant en parallèle d'autres découvertes archéologiques sur le canton pour souligner une continuité du néolithique au Moyen Âge dans la géographie religieuse locale.

Dans ces fouilles de Corsier on a trouvé un menhir. Il a été noyé volontairement dans le sol. À Saint-Gervais sous l'église il y avait aussi deux mégalithes couchés, suivis d'un temple allobroge auquel succédèrent trois temples romains ; au V^e siècle, un mausolée chrétien puis une église seront édifiés. À Meinier on a mis à jour le fragment d'un autel romain sous une église du VI^e siècle. Sous ce site gisaient des blocs erratiques et des céramiques gauloises.

Au XIX^e siècle on avait découvert à Corsier les thermes d'une villa romaine avec des hypocaustes, céramiques, mosaïques et peintures murales. Ces grands domaines abondaient sur la route Genève-Thonon-Italie. Le terme « villa » est trompeur ; il faut parler de palais. À Corsier les fouilles actuelles ont révélé un mur d'une vingtaine de mètres, des I^{er} et II^e siècles. Il devait fermer les jardins ou la partie agricole de la villa. Il y a également un canal d'évacuation d'eau. L'occupation perdure au-delà de la période romaine, car on a trouvé des constructions postérieures en bois et pierre.

Vers 312 Constantin favorise le christianisme. Vers 380 Théodose le rend obligatoire. Au IV^e s. un évêque s'installe à Genève, on construit des cathédrales et un baptistère. Plusieurs églises rurales du canton existent dès les IV^e-V^e siècles.

Les fouilles de Corsier ont révélé un mur avec des galets et des matériaux recyclés. C'est le vestige d'un bâtiment de cinq mètres de côté. Il contenait un sarcophage dans un tronc de bois. Plus tard on déposa un enfant sur le couvercle. Ce bâtiment était un mausolée, peut-être familial, qui se trouvait contre le mur de la villa. Il est à l'origine de ce qui a suivi. À Vandœuvres, sous l'église, on est remonté jusqu'à l'an 400 environ. On y a aussi trouvé une tombe dans un arbre évidé.

À partir des VI^e-VII^e siècles, d'autres sépultures s'ajoutent à Corsier. Des tombes en

dalles sont mises dans un nouveau bâtiment. Légèrement plus grand, il est fait avec du mortier et de la chaux, une technique romaine alors qu'on était déjà sous domination franque.

Ces défunts étaient considérés comme ayant eu une vie exemplaire. Les vivants enterraient leurs morts dans un endroit sacré et leur demandaient de prier pour eux. Il s'agissait de tombes familiales ; on poussait les os pour faire de la place aux nouveaux défunts. Seul le crâne n'était pas déplacé. Les tombes se trouvaient immédiatement sous le plancher.

Le mobilier funéraire est rare parce que la population était peu fortunée. On a trouvé de fines épingle en bronze servant à fermer le vêtement ou le linceul, ainsi qu'un ferret d'aiguillette de la fin du Moyen Âge qui servait à faciliter le passage d'un lacet d'un pourpoint. Dans une tombe se trouvait un fragment de boucle de ceinture en bronze.

Puis l'église fut agrandie, on ajouta un chœur et une abside. Sous le chœur du XIII^e siècle, on a découvert une cave avec des poutres de 1240.

http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/docs/pub/Corsier_2009_2010.pdf

<http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/>

Ph. Duret



Une épopée caritative suisse oubliée

La Croix-Rouge suisse – Secours aux enfants fut, au cours de la Seconde Guerre mondiale, une épopée humanitaire de grande envergure et exemplaire. Même repliée sur elle-même à l'exemple du hérisson sur la défensive, la Suisse a su ainsi s'ouvrir au monde et répondre à sa misère. Malheureusement, la frénésie d'autoflagellation qui déferla sur la Suisse au cours des années 1990 en a occulté le souvenir. Même le président de cette Croix-Rouge suisse et son secrétaire général se sont alors crus obligés à un acte de contrition. L'attention médiatique s'était fixée sur l'enlèvement par la police française, en 1942, de quarante-cinq enfants juifs au château de La Hille où ils étaient hospitalisés depuis environ deux ans sous l'égide de la Croix-Rouge. D'autres enfants de la même région, également

juifs, ont subi le même sort. On reprochait au Conseil fédéral de n'avoir pas émis à l'époque de protestation officielle. Il faut préciser cependant que ces enfants enlevés de la Hille furent reconduits au château, à la suite d'une discrète intervention du représentant de la Croix-Rouge suisse à Toulouse, auprès du ministère compétent à Vichy. Quelques enfants juifs également menacés ont été acheminés clandestinement en Suisse. La circonspection était alors de mise si l'on voulait sauvegarder l'indépendance et l'utile neutralité de cette Suisse totalement encerclée par les très puissantes forces de l'Axe et, ainsi, permettre, malgré tout, les bienfaites entreprises de la Croix-Rouge, particulièrement au secours d'enfants malades ou malheureux. Il est impossible pour l'être humain qui connaît le déroulement de l'histoire de se mettre dans la peau d'un prédécesseur menacé qui ne connaissait pas ce déroulement. Et la complexité des problèmes recommande toujours la prudence. Ainsi, de nos jours, s'il est compréhensible qu'une institutrice suisse ne dénonce pas aux autorités policières la présence dans sa classe d'un enfant de parents sans papier, il n'en demeure pas moins que des lois réglementant l'immigration dans la Confédération helvétique sont une nécessité.

Origine d'une épopée caritative nationale

Des organisations suisses de gauche apportèrent des secours aux enfants et autres victimes de la cruelle guerre civile qui débuta en Espagne en 1937. Cette générosité s'orienta ensuite vers les réfugiés qui se déversèrent sur le sud de la France après la défaite des républicains espagnols ; cette générosité était alors aussi le fait d'autres organisations caritatives suisses, dont Pro Juventute. Ainsi s'était créé en janvier 1939 le Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre. Lorsque l'armée française capitula devant la Wehrmacht en juin 1940, des centaines de milliers de réfugiés venant du nord se précipitèrent vers la France non occupée. Ce nouveau Cartel les secourut alors au mieux de ses possibilités, apportant notamment des compléments alimentaires à plus de 12 000 enfants. Il institua aussi 4 000 parrainages d'enfants et créa six homes pour environ 300 petits pensionnaires. Cet accueil en Suisse de jeunes victimes de la guerre amorçait une épopée caritative nationale. Un homme de cœur doué d'une fantastique puissance de travail, le docteur Hugo Oltramare, pasteur, médecin et philosophe (élève et ami de Henri Bergson) en sera à la fois l'inspirateur, l'éminence grise et la

cheville ouvrière ; il a activement participé aux premières actions du Cartel. Sans tarder, il œuvra à son regroupement avec la Croix-Rouge suisse qui est intégrée dans l'armée suisse (elle est présidée par le colonel Hugo Remund) et bénéficie de solides appuis de la part des Autorités fédérales et cantonales. Certaines frictions rencontrées avec les antimilitaristes du Service civil international sont rapidement surmontées. Cette action caritative de plus grande envergure se dénommera : *Croix-Rouge suisse - Secours aux enfants*. Le docteur Hugo Oltramare, libéral, membre du conseil d'administration du « Journal de Genève », veillera toujours à ce qu'un idéal social l'anime et qu'elle soit une émanation de l'ensemble de la population suisse. Il se rend à diverses reprises en France occupée et en celle dite « libre » afin d'organiser le regroupement des enfants malades et nécessiteux qui bénéficieront de séjours et soins en Suisse. Il agence leurs transports, ce qui n'est alors pas une sinécure et, surtout, élabore et structure les si nécessaires visites médicales au départ de France et à l'arrivée en Suisse de ces adolescent(e)s bénéficiaires de ces secours. Il s'agit d'éviter la diffusion de maladies transmissibles. Pendant toute la durée de l'activité de la Croix-Rouge – Secours aux enfants, le docteur Hugo Oltramare présidera la très importante commission médicale basée à Genève, plaque tournante de cette vaste et complexe entreprise. Il s'entremet auprès des autorités fédérales et cantonales qui comprennent l'importance croissante de cette action ; ainsi un regroupement des différents services peut s'établir dans l'ancien hôtel Carlton qui devient Centre Henri Dunant où, jusqu'à fin 1945, seront hébergés plus de 30 000 enfants (aujourd'hui siège du CICR). Afin de pouvoir affronter ce surcroît de travail, le D^r Hugo Oltramare quitte la présidence du Consistoire de l'Église nationale protestante de Genève en 1941 ; auparavant, il avait fait édicter de nouvelles réglementations afin de répondre à des besoins sociaux nouveaux.

Un ensemble de résultats impressionnants et exemplaires.

Malgré les obstacles multiples et constants, les résultats obtenus par la Croix-Rouge suisse – Secours aux enfants impressionnent. Ainsi jusqu'en 1945, 55 000 enfants, français principalement, ont effectué un séjour de trois mois en Suisse dans des familles. En 1944 et 1945, fuyant les combats, 25 000 enfants du Doubs, du Haut-Rhin et d'Italie du Nord sont accueillis provisoirement en Suisse. Jusqu'en

1949, 80 000 autres enfants provenant d'une douzaine de pays européens bénéficient d'un semblable séjour. Les secours sur le terrain ne sont pas moindres. De 1942 à 1945, 54 000 parrainages au profit d'enfants français et étrangers furent offerts par des familles suisses. De plus, 550 000 enfants bénéficièrent d'une assistance alimentaire. Après la guerre, entre 1945 et 1949, 5 700 enfants pré tuberculeux seront soignés dans des établissements spécialisés suisses, 1 500 autres recevront semblables soins les années suivantes.

Cette Croix-Rouge - Secours aux enfants a voulu que ses activités soient financées par l'ensemble de la population suisse. Les autorités fédérales partageaient ce désir. Une idée développée par la Croix-Rouge britannique au début de la guerre fut reprise et développée. C'était « Le sou hebdomadaire », une récolte de 10 centimes chaque semaine auprès de tous, y compris les plus démunis. Les résultats se révélèrent remarquables. À la fin de l'an 1942, ce « sou hebdomadaire » qui débute en avril, avait rapporté 1 300 000 francs. En 1944, son rendement mensuel était de 200 000 CHF, les commerces alimentaires (Coop, Migros) étaient essentiellement mis à contribution. En examinant les comptes de ce secours aux enfants, on constate qu'en 1943, le sou hebdomadaire représentait sa deuxième source de revenus avec 2 180 000 CHF, la première étant le parrainage d'enfants avec 2 380 000 CHF ; les autres dons ou collectes s'élevant à 1 810 000 CHF. Jusqu'à la fin 1946, ce sou hebdomadaire aura rapporté 8 670 000 CHF. Ultérieurement le peuple suisse poursuivra sa solidarité internationale au travers du Don suisse.

Le docteur Hugo Oltramare, un aristocrate de cœur

Bien que jouant un rôle primordial dans ce mouvement de solidarité sous l'égide de la Croix-Rouge - Secours aux enfants, le docteur Hugo Oltramare s'est continuellement astreint à la plus extrême discrétion selon la tradition calviniste. Il en fut de même lorsqu'il exerça de bienfaits ministères pastoraux à Paris et à Genève, puis le rôle de modérateur de la Compagnie des pasteurs, introduisant, entre autre, un efficace service social volontaire.

Il avait poursuivi en même temps des études de médecine. Il fut un mari affectueux et le père attentionné de trois enfants.



Le Dr Hugo Oltramare, avec le colonel Hugo Remund, président de la Croix-Rouge suisse-Secours aux enfants.

Devenu médecin, parallèlement aux soins de médecine générale et de psychothérapie dispensés dans son cabinet, cet homme de bien donnait des consultations gratuites pour enfants perturbés à l'Institut J.J. Rousseau. En notre période de marasme politique, économique et social, les Genevois se doivent de sortir de l'oubli cet aristocrate de cœur que fut le docteur Hugo Oltramare, peut-être en donnant son nom à un groupe scolaire ou à une rue, si possible proche de la gare de Cornavin ou à proximité de l'ancien hôtel Carlton.

Gilbert Ceffa

Sources :

« LA CROIX-ROUGE SUISSE AU SECOURS DES ENFANTS, 1942-1945 ET LE RÔLE DU DOCTEUR HUGO OLTRAMARE ».

Éditions Slatkine, Genève, 2011. Ce livre captivant, bien documenté, illustré de nombreuses photographies, a été écrit par Serge Nessi, historien, juriste, ancien correspondant aux Nations-Unies à New York. Serge Nessi a rejoint ensuite le Comité international de la Croix-Rouge à Genève où, au cours d'une trentaine d'années, il fut délégué, chef de délégation puis délégué général. L'ouvrage est introduit par une vibrante préface de Cornelio Sommaruga, ancien Président du Comité international de la Croix-Rouge où il évoque, entre autres, le bénévolat responsable du médecin genevois Hugo Oltramare et sa vision humanitaire.